

# Le Pays info



Le journal du pays du val d'adour

Lembeye Rabastens Garlin Montaner Vic en Bigorre Marciac Maubourguet

Plaisance Riscle Villecomtal Aignan Castelnaud Rivière Basse

## Dossier L'habitat



**Le chou**

Agenda culturel du printemps

pages 8, 9

**Gratuit**



## SOMMAIRE

### Dossier L'habitat

Page 3

Rencontre  
avec la famille Yacob

Page 4 et 5

Construire aujourd'hui

Le dispositif des OPAH

Les aides de l'ANAH

Votre futur logement sera BBC- Maison bioclimatique

Le prêt à taux zéro

Page 6

Habitat traditionnel

Une rénovation respectueuse

Exemples pratiques

Page 7

De nouvelles constructions

Tasque, un lotissement intégré

Villefranque, un projet d'éco-quartier

Pages 8, 9

L'agenda culturel

Le Chou de printemps

Page 10

Emploi

Rencontre avec Jacques Rozis et Robert Meilles,  
administrateurs, des jardins solidaires de l'Adour

Le propriétaire est une association,  
une installation agricole grâce à un projet partagé

Page 11

Le SCOT du Val d'Adour

Page 12

Événements

Episode, un lieu, un lien

Une agence postale inventive

Troc au Jardin, Marciac

Page 13

Les Jeunes Reporters

Centre de loisirs de Maubourguet

Page 14

Zoom

sur la Communauté de communes  
de Lembeye : Michel Chantre

Page 15

Actualités Pays

L'habitat représente un enjeu de taille pour notre territoire rural dont nous voulons conserver le dynamisme et l'attractivité puisque le maintien du niveau de population est rendu possible surtout grâce à l'arrivée de personnes extérieures : retraités, étrangers, jeunes venus travailler dans les proches agglomérations.

Nous devons donc prévoir des logements adaptés à leurs besoins et modes de vie, que ce soit par la construction de logements neufs ou par la réhabilitation de logements anciens. Certaines personnes préfèrent être logées dans les centres de nos bourgs pour être au plus près des services, d'autres préfèrent habiter dans de petits villages, en pleine nature, d'autres encore veulent un intermédiaire entre ces 2 possibilités. Les uns ont les moyens d'acheter un logement, les autres privilégient la location. Grand, petit, vieux, neuf, moderne, ancien, il faut de la diversité dans l'offre de logements pour attirer le plus possible de nouveaux arrivants.

Au plan national, l'habitat et le logement font couler beaucoup d'encre aujourd'hui. Le bilan depuis le début des années 2000 est catastrophique : hausse des prix de l'immobilier, manque de logements sociaux, accessibilité aux personnes à mobilité réduite, insalubrité, précarité énergétique sont autant de problèmes que l'on peut aisément citer. Pour pouvoir loger tout le monde, il faudrait construire 500 000 logements neufs chaque année au niveau national. En Val d'Adour, nous en construisons en moyenne 311 par an depuis 1999.

Nous devons donc construire des logements, tout en évitant de grignoter trop de terrains en périphérie des villages et des villes, car nos espaces agricoles, naturels et forestiers sont nécessaires à l'équilibre de la vie sur terre et à la couverture de nos besoins alimentaires notamment. L'équation est donc complexe à résoudre.

C'est pour cette raison que les élus du Pays du Val d'Adour ont souhaité élaborer un Schéma Habitat Foncier Urbanisme Cadre de vie qui a permis de faire un état des lieux du logement sur notre territoire et de dessiner quelques pistes d'actions concrètes pour l'avenir. Vous en retrouverez quelques éléments dans les pages qui suivent. Ce Schéma nous a ensuite amenés naturellement vers l'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale dont vous allez entendre de plus en plus parler dans les mois à venir.

Aux côtés d'enjeux forts que sont le développement des transports en commun, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la protection des espaces agricoles et naturels, le développement des activités économiques, touristiques, culturelles et sportives, l'habitat est un point central du SCoT, ce dernier devant assurer mixité sociale et satisfaction des besoins dans l'habitat, sans discrimination.

Je souhaite donc que ce SCoT vienne enrichir les réflexions déjà engagées dans ce domaine, notamment à travers le Plan Climat Énergie Territorial et les différents projets engagés par les communautés de communes que sont les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat et les Programmes d'Intérêt Général.

Jean Glavany

Directeur de publication : Jean Glavany Président du Pays du Val d'Adour

Rédacteur en chef : Jean-Louis Guilhaumon

Réalisation : Conseil de développement Val d'Adour

Secrétariat rédaction : Semadour

ISSN en cours d'immatriculation

Imprimerie : Images Tarbes 65000

Impression sur papier recyclé, avec encres végétales

Rédaction, mise en page, diffusion

Agence de communication populaire Popkom

30 rue Maréchal Joffre 65 700 Maubourguet

assopopkom@gmail.com

JOURNAL PARTICIPATIF  
AGENDA 21

# Rencontre

## avec la famille Yacob



**La famille Yacob vient de la Marne, il y a 8 ans, ils se sont installés à Monfaucon dans une maison locative de la commune. Monsieur Yacob travaille à Tarbes et son épouse sur Vic en Bigorre. Ils aiment le calme, les beaux paysages, la tranquillité et la bonne ambiance de leur commune. Ils nous racontent comment et pourquoi ils ont choisi le Val d'Adour pour installer leur petite famille.**

Il y a 15 ans, une mutation professionnelle les oblige à quitter leur commune d'origine. Dans un premier temps ils s'installent à Tarbes, puis à Vic en Bigorre. Mais vivre en ville n'est pas leur choix de vie et ils ne parvenaient pas à reconstruire une nouvelle histoire.

Avec un peu de patience et de la persévérance, ils trouvent un logement locatif à Monfaucon. «Très vite intégré, c'est ici qu'a commencé notre nouvelle vie» ajoutent-ils.

Les enfants sont scolarisés à l'école du village, ils rencontrent d'autres familles et s'impliquent dans la vie associative : les parents d'élèves «Moogly», le festival de musique et de bière. «Nous souhaitons vraiment nous impliquer dans les associations locales, c'est un moyen pour nous de rencontrer et de partager des moments forts avec les habitants.»

Satisfait de vivre ici, les déplacements pour le travail de M. Yacob, ne le dérange pas, il sait que lorsqu'il rentre chez lui, les plaisirs de la campagne l'attendent.

Ils ne regrettent rien, aujourd'hui, leur rêve se réalise. Ils ont acheté un terrain et font construire une maison traditionnelle. «On voulait vraiment rester là, c'est sûr que nous sommes éloignés des premiers commerces mais on s'organise. Les enfants partent à l'école en bus, se déplacent en vélo dans le village, rien ne vaut la tranquillité et la qualité de vie que nous avons.»



## Quelques chiffres sur le pays du Val d'Adour

### Démographie

Population sur les 12 cantons : 54 851 (30,1 hbts/km<sup>2</sup>)

+ 1 730 habitants (1999-2006)

31% de la population totale a + de 60 ans : adaptation des logements aux ménages vieillissants

### Construction

Sur la période 1999-2006 : + 2 184 logements avec une accélération en 2004 (+36%) ce qui correspond à 311 logements par an.

85% de ces constructions neuves sont des maisons individuelles pour l'accèsion à la propriété.

### Logement

Total logements en 2006 : 27 309 dont 10,5% résidences secondaires et 8,9% de logements vacants.

### Type de bâti

Maisons 89,5%, appartements 10,5% (part en augmentation depuis 20 ans)

### Population extérieure

Ménages actifs des bassins de vie tarbais, palois et aturin (pendulaires)

Retraités et pré-retraités originaires d'autres régions Européens du Nord à la recherche d'un patrimoine, qualité de vie et bâti de caractère.



Maubourguet

## Construire aujourd'hui

Communauté de commune du Val d'Adour

Opérations programmées d'amélioration de l'habitat

### L'OPAH du Val d'Adour

Une opération qui avait pour objectif d'améliorer le parc de logements locatifs et de résorber l'habitat vétuste et insalubre.

Les travaux ont essentiellement porté sur l'efficacité énergétique des logements occupés (isolation, chauffage) et/ou leur accessibilité, afin d'éviter les situations handicapantes et favoriser ainsi le maintien à domicile dans de meilleures conditions.

Elle consiste en une procédure d'incitation financière, des subventions qui peuvent être régulièrement cumulées avec un crédit d'impôt, mais aussi d'un appui (informations, conseils, diagnostics, montage des dossiers, permanences...) confié au bureau d'étude Altaïr de Tarbes.

L'OPAH du Val d'Adour dynamise un secteur d'activité local, l'artisanat du bâtiment ; 600 000 € de travaux générés sur l'ensemble des dossiers.

Cette opération valorise le patrimoine bâti et contribue à la remise sur le marché de logements vacants. Elle développe ainsi une offre locative sociale de qualité dans le parc privé, en complément du parc public, sur le nord du département des Hautes Pyrénées, territoire où une demande réelle existe.

Il est à noter que les crédits réservés n'ont été consommés qu'à hauteur de 40%. A cela plusieurs raisons, de façon globale les opérations sont modestes et les aides de l'ANAH ont été modifiées.

#### L'OPAH sur la communauté de commune du Val d'Adour, c'est :

- Une première convention de 2007 à décembre 2009, prolongée de deux années supplémentaires de mars 2010 au 31 décembre 2011.

#### De 2007 à 2009 :

##### 110 logements financés

35 logements locatifs et 75 habitations de propriétaires occupants.

Montant global des travaux :

2 640 000 € TTC

#### De 2010 à 2011

##### 44 logements

10 locatifs et 32 logements occupés par leur propriétaire.

#### Partenaires de l'opération :

l'ANAH, le Conseil Régional Midi-Pyrénées, le Conseil Général des Hautes Pyrénées, la Communauté de communes du val d'Adour.

## Êtes-vous concerné par les aides de l'ANAH ?

### L'Agence Nationale de l'Habitat

L'Anah est un établissement public d'État créé en 1971. Sa mission : mettre en œuvre la politique nationale de développement et d'amélioration du parc de logements privés existants. Pour atteindre cet objectif, elle encourage l'exécution de travaux en accordant des subventions aux propriétaires occupants, aux propriétaires bailleurs de logements locatifs et aux

copropriétaires. Sa vocation sociale l'amène à se concentrer sur les publics les plus modestes. L'Anah est présente dans chaque département par le biais de sa délégation locale intégrée au sein de la Direction Départementale des Territoires (DDT). Elle se positionne comme un partenaire des collectivités territoriales, notamment dans le cadre d'opérations programmées.

#### Qui peut bénéficier d'une aide ?

Les «propriétaires occupants», à savoir les propriétaires qui occupent leur logement (sous conditions de ressources). Les «propriétaires bailleurs», à savoir les personnes possédant un ou plusieurs biens immobiliers et qui louent ou souhaitent louer, en réalisant ou non des travaux. Les syndicats de copropriétaires pour des travaux sur les parties communes et équipements communs.

#### Pour quels logements ?

Les logements doivent être achevés depuis au moins 15 ans à la date où la décision d'accorder la subvention est prise.

#### Pour quels travaux ?

Ils doivent être d'un montant minimum de 1500 € HT, sauf pour les propriétaires occupants aux ressources «très modestes», pour lesquels aucun seuil n'est exigé. Ils ne doivent pas être commencés avant le dépôt de la demande de subvention. Ils doivent être compris dans la liste des travaux recevables. L'Anah finance des projets de travaux lourds pour réhabiliter un logement indigne ou très dégradé,

et des projets de travaux d'amélioration de l'habitat. Ceci exclut les petits travaux d'entretien ou de décoration, ainsi que les travaux assimilables à de la construction neuve ou à de l'agrandissement. Ils doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment.

#### La subvention n'est jamais un droit acquis

La décision est prise au niveau local. Pour ce faire, les priorités ou missions nationales de l'Anah sont adaptées localement, en fonction des contextes propres à chaque territoire et des moyens disponibles.

#### Les priorités sont :

- Le traitement de l'habitat indigne ou très dégradé
- La rénovation thermique des logements
- L'adaptation des logements à la perte d'autonomie des personnes
- Le développement d'une offre de logements à loyers et charges maîtrisés
- Chaque projet de travaux est étudié sous ses différents aspects : social, technique et montage financier.

#### Qui contacter ?

De nombreux acteurs peuvent vous accompagner sur le terrain, que vous soyez directement concerné par une opération programmée ou non.

Les délégations locales de l'Anah au sein des Directions départementales des territoires, les délégués de compétence et les opérateurs vous conseillent et vous apportent toute l'assistance nécessaire.

Pour connaître votre contact local :

N° Indigo  
0820 15 15 15  
(0,15 € ttc/min)  
du lundi au vendredi  
de 8 h à 19 h

# Votre futur logement sera : BBC

## "Bâtiment à Basse Consommation"

**BBC : Il s'agit d'une norme officielle créée par l'arrêté du 3 mai 2007 nécessaire pour l'attribution du label de haute performance énergétique.**

Il est délivré par l'association française Effinergie (et par les organismes mandatés par celle-ci), chargée de la mise en œuvre de la labellisation. Des mesures qui devront être appliquées par le secteur du bâtiment dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013, La Haute Performance Énergétique (HPE), La Très Haute Performance Énergétique (THPE) sont des normes désormais dépassées.

### Quelles sont les normes BBC ?

Un logement certifié BBC ne doit pas dépasser 50 kWhEP/m<sup>2</sup>/an (kilowattheures d'énergie primaire par mètre carré et par an). La sécurité, la durabilité et les conditions d'exploitation du chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, de climatisation et d'éclairage ou encore la qualité globale du bâtiment sont concernées. Cette exigence varie selon la région, ainsi que l'altitude de la ville où est construit le bâtiment.

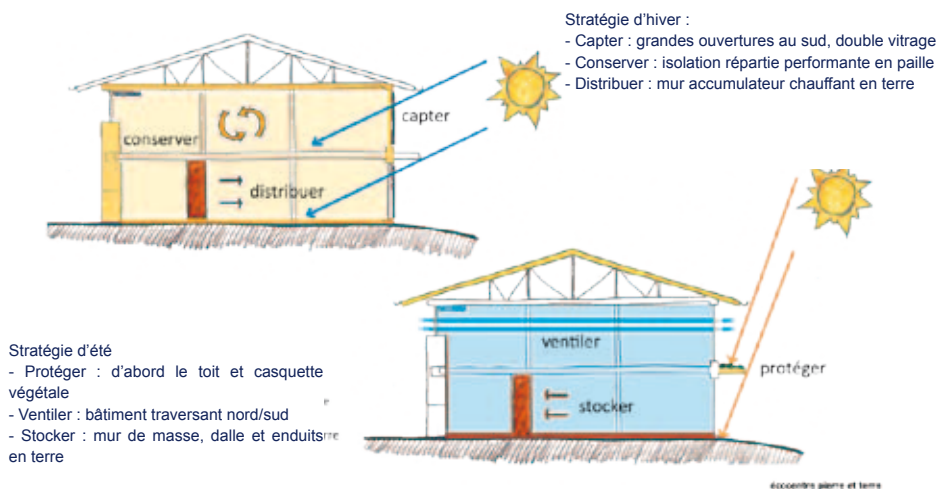
## Une maison bioclimatique

### Qu'est qu'une construction bioclimatique?

Une conception bioclimatique consiste à trouver une adéquation entre l'habitat, le comportement des occupants et le climat, pour réduire au maximum les besoins de chauffer ou de climatiser. Ces objectifs de performance énergétique sont pris en compte dès la conception de la maison en tirant le meilleur parti du rayonnement solaire et de la circulation naturelle de l'air.

### Une maison bioclimatique tient compte

- du choix du terrain
- du choix des matériaux
- de l'orientation de la maison
- de l'agencement des pièces
- de la volumétrie et de la forme du bâtiment (la compacité)
- du choix des fenêtres et des occultations



### Pour en savoir plus :

[www.pierreetterre.org](http://www.pierreetterre.org) - [www.developpementdurable.com](http://www.developpementdurable.com) -  
<http://www.effinergie.org/site/Effinergie> - [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

### Le prêt à taux zéro plus

Entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2011, le Prêt à Taux Zéro Plus fait l'objet, un an plus tard, d'une profonde refonte. S'il conserve certains de ses attributs initiaux (exclusivement dédié aux primo-accédants, destiné à l'acquisition d'une résidence principale, etc.), il présente désormais un nombre non négligeable de modifications dont une très grande majorité est devenue effective à la date du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

### Conditions de ressources

A compter de ce début d'année, le PTZ+ est soumis à condition de ressources. En fonction de sa zone géographique, un emprunteur célibataire souhaitant contracter un prêt à Taux Zéro Plus devra justifier d'un revenu fiscal n'excédant pas un plafond fixé entre 26.500 et 43.500 euros. Les logements anciens passent à la trappe. Seuls les emprunteurs souhaitant financer l'acquisition d'un bien immobilier neuf peuvent, dès à présent, prétendre au Prêt à Taux Zéro +. Le président de la FNAIM (Fédération Nationale de l'Immobilier) inquiet rappelle que les trois quarts des dossiers de Prêt à Taux Zéro concernent des biens anciens. La nouvelle version du PTZ va donc exclure 75% des primo-accédants mais pas n'importe lesquels. Les acquéreurs les moins fortunés seront directement affectés.

### Les exceptions à cette règle

- Le cas des logements HLM : le locataire d'un logement social (ancien) pourra profiter de ce type d'emprunt pour procéder au rachat de son habitation auprès de son organisme HLM.
- Logements anciens rénovés : un logement ancien faisant l'objet de travaux de rénovation d'envergure pourra être considéré comme neuf et donc bénéficier d'un Prêt à Taux Zéro Plus. Cette mesure entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2012.

### Des montants revus à la baisse

Le montant d'un PTZ+ s'établit en fonction d'un pourcentage du coût global de l'opération, le dispositif entrant en vigueur ce 1<sup>er</sup> janvier 2012 revoit légèrement à la baisse le pourcentage retenu, appelé également quotité.

### Une durée de remboursement réduite.

Le Prêt à Taux Zéro Plus version 2012 voit également sa durée de remboursement maximale passer de 30 à 25 ans. En l'état actuel des choses, un emprunteur souscrivant un PTZ+ dispose désormais d'une période de remboursement comprise entre 8 et 25 ans (contre 5 à 30 ans auparavant).

# Habitat traditionnel

## Une rénovation respectueuse

Cette maison est l'une des plus anciennes du village d'Estampes, sa date de construction est estimée vers 1750. Les murs sont en terre, seul le mur du fond de la grange, orienté à l'ouest est en pierre, il protège tout le bâtiment des intempéries. La propriétaire nous explique comment elle restaure sa maison en utilisant des techniques respectueuses du patrimoine et de l'environnement.



### Le choix des matériaux

La façade Sud et le pignon Est du corps d'habitation étaient cimentés, la maison ne respirait plus et le bâti en terre tombait en poussière. Les murs intérieurs et extérieurs les plus abîmés ont été piqués et redressés en utilisant un mélange de terre, de chanvre, de chaux et de sable. Puis la finition se réalise avec un enduit composé de chaux et de sable (avec des pigments colorés à l'intérieur de la maison).

Le mur Est de la grange qui n'existait pas a été construit en terre-paille. Son coût est très faible mais il demande un peu plus de main d'œuvre que d'autres matériaux.

Toute la toiture est refaite à l'identique en reprenant les pièces de bois encore bonnes et certaines qui proviennent d'autres chantiers. Les poutres et les chevrons neufs sont en châtaignier car ce bois ne nécessite aucun traitement.

Les matériaux utilisés pour l'isolation sont la fibre de bois compressée et le chanvre. Lors des derniers grands froids jusqu'à -12°C, sans aucun chauffage, il faisait 8°C dans la grange. Quelles que soient les variations climatiques, le chanvre et la

terre donnent une ambiance chaleureuse au sens propre du terme.

### S'installer dans un village, sur un territoire

Tout au long du chantier, voisins et anciens du village sont venus pour raconter l'histoire de la maison, des anciens propriétaires, ils étaient désolés de voir cette bâtisse tomber en ruine et donc très heureux de la voir revivre.

Les matériaux proviennent des fournisseurs locaux, et particulièrement l'entreprise Astarac Patrimoine Innovation à Montaut. Les relations avec les artisans ont dépassés le cadre commercial, les valeurs partagées étaient les mêmes pour tous.

**Trois principes ont guidé la restauration** : la volonté de respecter le travail des générations passées, d'utiliser des matériaux qui pourront être recyclés pour ne pas encombrer de déchets les générations à venir, et de limiter au maximum les produits chimiques (peintures, colles, vernis, laques, ...) dont les émanations sont très nocives pour les habitants de la maison.

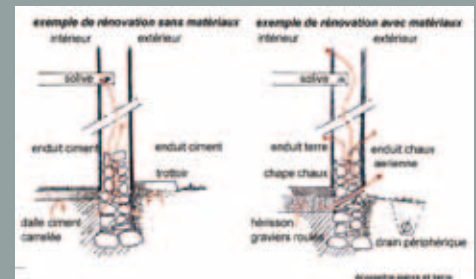


### Quelques conseils pratiques

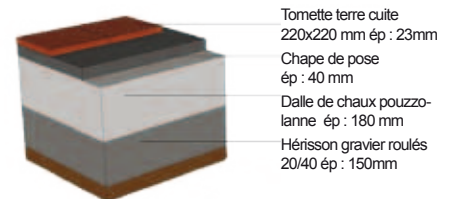
Les maisons gasconnes typiques se reconnaissent de part leur forme (rectangulaire, avec un étage), leur matériaux (pierre), leur exposition (sud), elles ont toutefois souvent subies d'importantes modifications.

Des parties peuvent avoir été reconstruites à partir de matériaux industriels (béton, brique creuse, laine de verre) et selon des techniques ne tenant pas compte des principes de fonctionnement de ces anciens bâtiments. Ils sont conçus comme des systèmes respirant avec une enveloppe perméable à la vapeur d'eau. Les enduits ciment ajoutés plus tard sur les murs en pierre et en terre, les chapes ciment carrelées et les trottoirs empêchent l'humidité de s'évacuer des murs et peut provoquer des désordres sur la charpente (thermites, pourrissement du bois)

Il convient de prendre en compte le caractère patrimonial et «respirant» des matériaux et de veiller à ne pas perturber le fonctionnement hygroscopique du bâtiment lors des travaux d'isolation.



Exemple de rénovation d'un sol en conservant son caractère respirant  
Module isolation de sols sur terre plein à forte inertie (graviers)



### Pierre et Terre vous accompagne dans vos projets

- consulter le guide de la rénovation en habitat sain, téléchargeable gratuitement sur le site
- visiter gratuitement l'écocentre tous les premiers vendredis de chaque mois pour découvrir les matériaux et la construction écologique, saine et économe en énergie
- réaliser un écodiagnostic de votre habitat (conception bioclimatique, économe en énergie et écologique, identifier des pistes de travaux pour obtenir une maison performante et utilisant des matériaux sains et écologiques)

[www.pierreterre.org](http://www.pierreterre.org)

# De nouvelles constructions

## Tasque,

### *un lotissement intégré*



**«Il y a quelques années il y avait bien d'anciennes bâtisses mais elles ont toutes été vendues. Nous souhaitons garder notre population et surtout pouvoir accueillir de nouveaux arrivants» explique M. Alain Bezian, maire de Tasque.**

La commune déjà dotée de logements locatifs, s'est aperçue qu'ils offraient la possibilité aux locataires de patienter en attendant une nouvelle construction soit dans la commune soit aux alentours. Les élus profitent alors de la mise aux normes du tout à l'égout pour réaliser une extension de réseaux permettant la construction de ce lotissement. Cette initiative est soutenue financièrement par la Région, le Département et la réserve parlementaire. Pour combler la part d'autofinancement, la commune fait alors un emprunt qui sera remboursé par la vente des terrains. «Du coup, c'est une opération neutre» souligne M. Bezian.

**Une augmentation de la population : de 210 à 244 habitants.**

Quinze maisons sont prévues sur le lotissement communal «Au bouquet». Pour l'ins-

tant 8 pavillons sont sortis de terre dont 5 logements sociaux du Toit Familiale. Pour Alain Bezian « Tout est lié, permettre à de nouvelles familles de s'installer c'est augmenter la population, garder l'école et les infrastructures de services de proximité, d'autant plus que la plupart des familles installées ne sont pas forcément originaires de Tasque».

**Un lotissement communal raisonné.**

Les nouvelles maisons construites tiennent compte des nouvelles normes de construction BBC (Bâtiment Basse Consommation) c'est à dire économes en énergie, ainsi que d'une charte paysagère. Les terrains sont délimités par des haies naturelles plantées par l'association Arbres et Paysages 32 et la population de la commune. L'objectif étant de garder une cohérence esthétique et surtout naturelle. Toujours dans cette volonté, il n'y aura pas de trottoir, de caniveau, mais des bordures et des parkings enherbés ainsi qu'un chemin piétonnier faisant le tour du lotissement. Il reste donc quelques parcelles à vendre dans ce lotissement communal qui souhaite avant tout protéger l'aspect rural et naturel de la campagne.



Lotissement communal au bouquet



## Un éco-quartier à Villefranque

*Une population vieillissante vivant bien souvent seule, des résidences secondaires peu occupées, un parc locatif inexistant, aucune maison en vente... Villefranque est un village qui au fil des ans risque de se dépeupler.*

*Une situation préoccupante pour le conseil municipal quand vient un jour la mise en vente des parcelles 177 et 178. La commune profite de son droit de préemption pour en faire acquisition avec la bonne intention d'en faire le point de départ d'un projet de construction, un projet de vie. C'est l'opportunité d'accueillir de nouveaux habitants, de penser un avenir pour Villefranque. Odile Despert, conseillère municipale en charge du projet, nous raconte.*

«L'équipe municipale n'avait pas envie de confier ce projet à un promoteur, de lui donner carte blanche. Cette réflexion devait être menée par le village, ses habitants. Nous avons procédé à une enquête, un questionnaire pour connaître leurs sentiments. Nous avons obtenu un excellent retour, près de 90%, la plupart favorable mais avec cependant cette inquiétude de perdre une certaine qualité de vie et tranquillité. Nous en étions déjà bien conscients.

Le pays du Val d'Adour dans le cadre du plan énergie, inscrit dans une démarche de développement durable, fut d'emblée très intéressé par la mise en œuvre de cette expérience. Pionnière et à petite échelle, elle a en effet les atouts pour faire modèle sur le territoire. Nous avons monté un comité de pilotage. Hormis des qualités nécessairement respectueuses de l'environnement et des hommes, il n'y avait pas d'idées

arrêtées. Les partenaires potentiels, Ademe, Conseil Général, Direction du Territoire, Office de HLM... ont tous répondu présents. Ce comité de pilotage existe depuis un peu plus d'un an, nous en sommes à la cinquième réunion. Alors que voulons nous ?

Un projet qui ne déséquilibre pas, de par le nombre de maisons et d'habitants, la cohérence actuelle du village et qui, de par sa constitution s'intègre au village. Qu'il ne soit surtout pas le quartier à part, de ceux qui ne sont pas du village, lieu de relégations, de projections de tout ce qui ne va pas...

Il s'agira de veiller à l'inscription architecturale, mais aussi sociale, de développer des liens par des voies de circulation, des sentiers piétonniers et des lieux publics comme par exemple une place. Tel est l'esprit de notre cahier des charges constituant l'offre publique de mar-

ché que nous avons effectuée. L'Ademe nous a beaucoup aidés dans cette réflexion. Nous nous sommes inscrits dans une démarche dite Approche Environnementale de l'Urbanisme (A.U.E). Petit projet au regard des cabinets d'architecture et urbanisme, deux seulement ont répondu à l'appel d'offre. Nous avons retenu « L'atelier architecture et territoires » situé sur Auch. Après avoir finement défini ensemble les critères environnementaux, nous suivons pas à pas la méthode mise en place. Le dernier comité de pilotage, en février dernier concluait sa première phase ayant pour thème «les enjeux». Nous aborderons lors de notre prochaine rencontre, la phase suivante sur des éléments plus concrets, notamment la répartition des lots. Nous invitons évidemment tout acquéreur potentiel à prendre part dès maintenant à l'élaboration du projet.»

## Tous les 1<sup>ers</sup> vendredis du mois à 15h30

**Visites guidées**  
Risclé, l'écocentre Pierre et terre, visites guidées 05 62 69 89 28

## Tout le mois d'avril

**Expo**  
Aignan, au syndicat d'initiative, l'amicale d'arts plastiques.

## Jusqu'au 30 mai

**Exposition**  
Risclé, galerie bleue, peintures sans pinceau de Jean-Marie Torque intitulées «Souffles»

## De mai à septembre

**Concert**  
Sur tout le Val d'Adour, marchés musicaux.

## Tout le mois de mai

**Exposition**  
Plaisance du Gers, médiathèque histoire des arènes, costumes, photographies, peintures, dessins humoristiques, rencontre d'auteurs, démonstration d'écarteurs, présentation de livres.



## Du vendredi 6 au lundi 9

**Exposition**  
St. Lanne, Peleyre (route d'Aydie) : Salon d'art, avec la participation de six artistes. Gratuit. Vernissage le 6 avril à 18h00. Du 7 au 9, de 11h à 19h www.peleyre.fr 05 62 31 96 44

## Samedi 7 et samedi 21 de 15h à 17h00

**Animation**  
Vic en Bigorre (parc du Cèdre à côté de l'ancienne gare). Venez découvrir le monde des abeilles et des insectes auxiliaires. 06 89 49 74 06

## Lundi 9

**Animation**  
Termes d'armagnac, printemps à la Tour (sur le thème de l'eau) et chasse aux œufs.

## Vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15

**Exposition**  
Marciac à l'âne Bleu, ruelle à l'angle du 19, rue St-Pierre, peinture «au delà des choses» Roselyne Jousseau. 06 87 54 70 17

## Vendredi 13 à 21h00

**Concert**  
Maubourguet au centre culturel, chants lyriques avec Nicole. 10€ les adultes, 5€ à partir de 10 ans.

## Vend 13 et sam 14 à partir de 19h00

**Spéctacle**  
Marciac, la Peñac, Spectacle flamenco avec Antonio Negro Duo. 06 87 79 06 05

## Vendredi 13

**Concert**  
Lembeye, salle multiactivités, place Marcadiou. 05 59 68 10 02

## Samedi 14 à 20h30

**Concert**  
Rabastens de Bigorre à l'Eglise St Louis, Chorale Maubourguet Val d'Adour. 05 62 96 57 82

## Du mardi 17 au samedi 21

**Spéctacle**  
Plaisance du Gers, à la médiathèque animations, contes et comptines autour de l'alimentation avec les centres de Loisirs-ateliers «Découverte du goût».

## Mercredi 18

**Stage**  
Vic-Bigorre ou Marciac : préparer sereinement les examens. Programme stages : 06.30.26.53.89 ou 05.62.96.06.97 www.courtechelle-crea.com

## Samedi 21 à 21h00

**Concert**  
Marciac à L'Astrada, Kenny Baron Trio -Tarif unique 25 € 0892 690 277

## Samedi 21 à 17h30

**Rencontre**  
Marciac, librairie l'essentiel, rencontre avec marie Fougères, auteur du livre «La cuisine au fromage de chèvre».

## Samedi 21

**Spéctacle**  
Plaisance du Gers à la médiathèque, «Promenons-nous dans les bois» spectacle «petite enfance».

## De mardi 24 au vendredi 18 mai

**Exposition**  
Château de Crouzeilles création plastique mêlant photos et installations sur le thème de l'errance. Vernissage le 19 à 11h

## Mercredi 25 à 21h00

**Concert**  
Marciac à L'Astrada, ensemble vocal unité Tarif unique 25 € 08 92 69 02 77

## Samedi 28 à 21h00

**Spéctacle**  
Risclé à la galerie bleue, «Le cœur sur le bord des lèvres» de Oups compagnie (Ardèche) (Solo de clown nouveau- sensiblement révolté- à propos d'art) Durée : 40' Tout public-7€

## Samedi 28 à 21h00

**Concert**  
Marciac à L'Astrada, Tangofado Tarif unique 25 €-0892 690 277

## Samedi 28 et dimanche 29

**Festival de Magie**  
Ladevèze-Rivière, salle des fêtes, exposition, histoire de la magie et ateliers enfants / ados / adultes « Initiation à la Magie ». **Samedi 19h30** Soirée de Gala 19 € et 14 € (sur réservation) **Dimanche 14h30** Spectacle prestidigitation 6 € www.festivalmagie32.com

## Samedi 28 à 15 h00

**Conférence**  
Marciac, Granges de la maison Guichard. Thème « La fabrique des bastides. Comment les moines Prémontrés de l'abbaye de la Case-Dieu ont construit les bastides de Marciac, Beaumarchès et Plaisance à la fin du XIIIe siècle. entrée libre. Accès : rue des Lilas. 06 20 32 64 82 05 62 08 26 60

## Samedi 28 et dimanche 29 10h/19h

**Exposition**  
Labatut Rivière à la salle des fêtes, «Réveillez vos talents». Peintures dans tous ses états, Artisanat d'Art. Le 29 à partir de 9h, florales. Restauration sur place les 2 jours

## Dimanche 29 à 14h00

**Animation nature**  
Lascazères, «Il faut cultiver notre jardin» organise le Marché aux plantes. 05 62 96 35 39 Dons aux Paralysés de France 65

## LE JARDIN DU CHOU VOUS EST OUVERT

N'hésitez pas à nous communiquer chaque trimestre les informations concernant vos événements culturels : dates, lieux, horaires et contenus à l'adresse suivante

assopkom@gmail.com



# MAI

## Vendredi 4 à 21h00

**Spéctacle** Marciac à L'Astrada, plateau chanson/humour 1<sup>ère</sup> partie avec Caumon et Coste, 2<sup>ème</sup> partie avec Alain Sourigues-10 € 08 92 69 02 77.

## Samedi 5 mai 20h30

**Spéctacle** Maubourguet, au C.A.C, l'école de danse Stephanie + La troupe ados du Théâtre Les 7 Chandelles. Sketchs de Cami entrecoupés de chorégraphies dansées.

## Samedi 5 à 21h00

**Concert** Marciac à L'Astrada, Tandem  
Tarif unique 25 €-  
0892 690 277.

## Samedi 5 et dimanche 6

**Expo** Château de Montaner, Concours de peinture thème : le Patrimoine Montanerais.

## Samedi 5 à partir de 18h00

**Vernissage** Riscle, à la galerie bleue, une performance aura lieu sous le préau du collège : l'artiste peindra de sa bouche, une grande toile étalée au sol.

## Dimanche 6

**Animation** Termes d'Armagnac, à la tour, vide grenier + marché aux plantes  
05.62.69.25.12www.tourdeternes.fr

## Mercredi 9 10h30

**Spéct** Maubourguet à la bibliothèque, Contes à 3 voix. Spectacle jeune public Entrée 4€.

## Du 11 au 20 et les 25.26.27

**Expo** Marciac à l'âne Bleu, ruelle à l'angle du 19, rue St-Pierre, peinture « Désespoir du Peau rouge » Daniel Livartowski 06 87 54 70 17.

## Samedi 12 mai 15h00/17h00

## Samedi 26 mai 12h-14h et 15h-17h

**nature** Vic en Bigorre (parc du Cèdre à côté de l'ancienne gare). Venez découvrir le monde des abeilles et des insectes auxiliaires. 06 89 49 74 06

## Samedi 12 à 21h00

**Concert** Marciac à L'Astrada, Roberto Fonseca-  
Tarif unique 30 € 08 92 69 02 77

## Samedi 12

**Spéctacle** Maubourguet, théâtre des 7 chandelles, Ladjali Diallo : Fils de lumière par La Divine Fabrique  
05 62 96 03 30 - 09 79 58 12 55

## Samedi 12 et dimanche 13

**Salon art artisanat vin gastronomie** Simacourbe, salle Polyvalente, place de la mairie, stade, sous espace couvert. Plus de 80 exposants, dont 50 artistes créateurs et 40 producteurs 05 59 68 14 65- 06 33 24 89 16

## Dimanche 13 et le dimanche 20

**Nature** Château d'Arricau Bordes journée découverte des orchidées sauvages du Vic Bilh.

## Du 17 au 19 10h/12h30 & 14h30/19h00

**Salon des métiers d'arts** Plaisance du Gers, salle polyvalente, présentation de 30 artisans d'art, ateliers d'initiation à différentes techniques-Atelier d'Arts Plastiques.

## Jeudi 17

**Expo** Riscle à la salle de la mairie l'amicale d'arts plastiques expose.

## Vend 25, same 26 et dim 27

**Spéctacle** Riscle, écocentre Pierre et terre Festival de contes 10<sup>ème</sup> Anniversaire. **Le 25** : Rémy Boiron «La Luna Nègra», Les KAG «Zic and Tchache» et concert de la lune. **Le 26** Jérôme Rouger «Je me souviens». Surprise de 22h30 et concert. **Le 27** Alberto Garcia Sanchez» Mystéro Buffo». Joute Finale et Mix de l'HappyCulteur. www.spiraleahistoires.com

## Samedi 26 et dimanche 27

**Spéctacle** Ladeveze Rivière, Môm'en scène, la troupe ados du Théâtre Les 7 Chandelles présente son nouveau spectacle Cami dans tous ses états.

## Samedi 26 à 21h00

**Concert** Plaisance, salle polyvalente, concert des différentes formations de l'école de musique-animations avec les Dandy's de l'Armagnac - repas

# JUIN

## De vendredi 1 à dimanche 3

**Exposition** Marciac, dans les Granges Guichard, salon de la caricature Thématique «Le swing est dans le trait» + expositions et des rencontres d'illustrateurs à la bibliothèque.

## Du 01 au mardi 26

**Exposition** Marciac Espace Eqart « Echappées belles » de Sarah Malan avec de toutes nouvelles peintures dédiées à la femme  
05 62 09 36 83

## Du 2 au 8

**Expo** Termes d'armagnac, l'amicale d'arts plastiques expose. Vernissage le 2 juin à 18 heures.

## Mardi 5

**Contes d'Haiti** Maubourguet, au théâtre des 7 chandelles Mimi Barthélémy  
05 62 96 03 30 - 09 79 58 12 55

## Samedi 9

**Théâtre** Maubourguet, au C.A.C, spectacles de fin d'année pour tous les ateliers du Théâtre Les 7 Chandelles.

## Vendredi 8 à 21h00

**Théâtre** Maubourguet dans la cour de la maison des associations, Les Marchands d'allumettes : la femme du boulanger de Marcel Pagnol en partenariat avec l'Oiseau Bleu de N'zérékoré.

## Samedi 9 et 23 de 15h00 à 17h00

**Animation nature** Vic en Bigorre (parc du Cèdre à côté de l'ancienne gare). découverte du monde des abeilles et des insectes auxiliaires.  
06 89 49 74 06

## Dimanche 10 de 9h00 à 18h00

**14<sup>ème</sup> Bourse de collections** Simacourbe, Salle polyvalente, Cartes postales A & M, timbres, marques postales, télécartes, monnaies, livres, vieux papiers, affiches, chromos, disques vinyle. Entrée visiteurs : 2 € Gratuit pour moins de 18 ans. 05 59 02 39 46 06 32 44 10 94

## Du 13 au 16

**Animation** Maubourguet dans le hall du CAC, exposition des épouvantails du concours Agriland

## Mercredi 13 à 20h30

**Théâtre** Marciac à l'Astrada, spectacle des 4<sup>ème</sup> de Marciac et de Maubourguet «Les jeunes et leur territoire».

## Samedi 16 et dimanche 17

**jours du Patrimoine de Pays** -Château de Montaner et ouverture du Moulin de Montoussé  
-Tour de Termes d'Armagnac  
05.62.69.25.12  
-Garlin, au musée des Vieux Outils, Exposition - démonstration - Repas Béarnais 06 88 06 88 78 05 59 04 76 41  
- Soublecause: animation autour du pain 0637520038  
- Château de Crouseille  
Programme complet au : 05 62 31 88 59

## Samedi 16 et Dimanche 17

**Spéctacle** Tour de terme d'Armagnac, spectacle médiéval « Les raisins du Prince Noir» 05.62.69.25.12

## Dimanche 17 à partir de 11h00

**Conférence** Château de Crouseilles - 11h Conférence «Comment s'est construit le terroir de Crouseilles en Madiran et plus généralement celui des Pyrénées ?»- 12h30 Dégustation des vins issus de ces différents terroirs - 13h Déjeuner champêtre. 15h Balade dans le vignoble à la découverte de ces sols, témoins de la création de notre terroir.

## Dimanche 17 à 17h00

**Concert** Tillac, en église, concert de musique de chambre Dorian Gable violon (1er violon à l'opéra de Paris) Julien Guerny piano (concertiste), suivi d'un pot d'amitié avec les artistes offert à tous.

## Jeudi 21 à 19h00 Fête de la musique

**Concert** Plaisance du Gers dans le jardin de la Médiathèque. Scène ouverte aux jeunes talents. Restauration sur place.  
mediatheque-plaisancegers@orange.fr

## Samedi 30 à partir de 10h00

**Expo** Escures foyer communal : 5<sup>ème</sup> Passion Rétro 06 85 30 77 53

**4 mai de 17h30 à 20h30 à Artagnan et le 21 & 22 mai 17h30-20h30 à la MJC de Vic en Bigorre**  
Formation Comptabilité associative  
Collectif Rivages : 05 62 31 88 59  
collectif.rivages@gmail.com

CRÉATIONS

POESIES

FILMS

EN



Cahuzac  
Jû Belloc

## Emploi

### Rencontre avec Jacques Rozis et Robert Meilles, administrateurs de l'association "les jardins solidaires de l'Adour"

**Située à Cahuzac, cette association propose à des demandeurs d'emploi longue durée ou à des jeunes sans qualification de s'intégrer dans une équipe et de travailler en maraîchage bio. « Nous défendons des valeurs simples : la solidarité, la cohésion sociale, la qualité, une production bio locale en un circuit court ».**

#### Un champ d'action sud-ouest gersois

Les services sociaux du Conseil Général du Gers, l'Unité Territoriale d'Actions Sociales de Mirande et de Nogaro, pôle emploi, les missions locales et Cap emploi, proposent à des personnes en situation difficile résidant sur les communautés de communes Bastide et vallons (Marciac, Plaisance du Gers), Terre d'Amagnac (Aignan), Bas amagnac (Nogaro), Monts et vallées (Risclé), de devenir « aides maraîchers ». En 2012, 10 personnes, encadrées par un chef de culture permanent en temps plein, sont recrutés avec un contrat de 26 heures par semaine pour une durée d'un an.

#### Plus qu'un emploi, une revanche sur leur histoire.

Tous les lundis, une conseillère d'insertion leur propose un accompagnement, un suivi individualisé, une écoute. L'objectif est simple : permettre un retour à l'emploi, une valorisation et une promotion personnelle. Reprendre confiance en soi en vue de préparer un projet de reconversion. Les salariés sont

associés à la production du début à la fin du projet. Durant un an les aides maraîchers suivent un projet, de la semence, en passant par la récolte, à la vente du produit.

#### Les jardins solidaires de l'Adour c'est aussi un système économique.

En 2011, 12 tonnes de légumes certifiés bio sont vendues soit en panier AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) à plus d'une cinquantaine d'adhérents clients, soit dans les cantines des écoles primaires (Risclé, Viella, Saint Mont, St Germé, centre de loisirs de Nogaro). Ils fournissent aussi les épiceries bio et la vente directe sur plateaux. En perspective : la vente sur les marchés.

«En 2011 grâce à une politique active de recherche de financements publics et privés, nous avons remis à niveau notre matériel agricole. En 2012, nous devons continuer l'aménagement du terrain, monter de nouvelles serres. Aujourd'hui c'est 1,5 hectares de production et 700 m2 couverts. Nous voudrions pas-



ser à la fin de l'année à 2 voire 2,5 hectares de production et augmenter la production couverte. Un de nos objectifs est de développer notre clientèle, nous pourrions ainsi continuer nos investissements dans du matériel de qualité et pérenniser un poste pour soutenir l'action des bénévoles» explique Robert Meilles.

Contact : 05 62 69 43 98  
jardinsolidaire@orange.fr

## Le Propriétaire est une association

### Une installation agricole grâce à un projet partagé

**Il est bien difficile de s'installer comme maraîcher bio hors succession, pour répondre à cette difficulté majeure, l'association foncière la Ribère propose à tout un chacun de participer à l'achat collectif de terre. Son but ? Faciliter l'accès au foncier pour les jeunes agriculteurs en bio. Côme Germani président de l'association foncière la Ribère et Simon Descat prochainement installé en maraîchage bio, nous expliquent leurs démarches.**

Côme Germani président de l'association nous raconte «Au printemps 2010, un agriculteur-propriétaire sensible à la production bio propose de vendre des terres, propices à la production de légumes d'hiver (choux). Son terrain situé à Jû-Belloc, au lieu-dit La Ribère se trouve dans une zone de biodiversité importante, d'où l'intérêt d'une culture bio en harmonie avec le site (Adour, cistude,...).

**Installé sur ces terres, un jeune maraîcher bio pour produire des légumes d'hiver à destination des épiceries bio (demi gros) et de la restauration collective devient leur premier objectif.**



L'association La Ribère récolte des fonds sous forme de dons ou d'apport associatif (prêts sans intérêt sur une durée de 10 ans) pour acheter la parcelle. Elle se lance en même temps à la recherche d'un candidat pour louer ce terrain. Le président précise « La volonté de l'association est de ne pas fausser la concurrence. C'est pour cela que lors de notre recherche de candidature, il fallait que le projet retenu s'oriente bien vers la production de légumes d'hiver bio, d'autant plus que le terrain est vraiment adapté à ce type de culture».

L'idée pour les membres de l'association est de créer un réseau de producteurs dynamiques. Leur projet montre que la population ne s'intéresse pas à l'agriculture qu'en paroles mais bien en actes. En investissant gratuitement, en conseillant et en accompagnant, ils participent au développement de l'agriculture biologique et paysanne et montrent que les enjeux environnementaux sont compatibles avec une exploitation agricole. Le premier projet s'est centré sur la production de légumes d'hiver, mais rien n'est figé. Ils le disent eux-mêmes «le travail n'est pas terminé et nous avons besoin de toutes les bonnes volontés, d'ailleurs d'autres idées fleurissent déjà...»

Association Foncière La Ribère  
11 chemin de la palette 65700 Larreule

asso.la.ribere@gmail.com

## Temoignage

**«Quand j'ai entendu parler de "l'association La Ribère" sur France inter dans «carnet de campagne», je me suis dit c'est moi» Simon Descat**

«Je vais enfin m'installer en tant qu'agriculteur à titre principal en maraîchage. Depuis plusieurs années, je recherche un fermage. D'abord autour de Toulouse, puis près de Tarbes, et dans le Gers. Mais à chaque fois mon projet a échoué ... ». Simon Descat va louer les terres à L'association La Ribère et prépare son plan de développement économique. Son installation est prévue pour le printemps 2012, il devrait commercialiser ses produits en automne 2012. Il espère même faire de la vente en marché ou au panier pour cet été.

«La culture bio est gourmande en main d'œuvre». Il projette de mécaniser son exploitation et n'exclut pas la possibilité de racheter le terrain à l'association dès que son exploitation sera viable. Simon est réaliste il sait qu'il devra, d'ici quelques années, employer une personne supplémentaire pour la saison ou à temps plein. En attendant il finit un contrat à durée déterminée, prépare son installation, et ses terres.

## Schéma de Cohérence Territoriale

# Le SCOT

**Le début de cette année 2012 a vu le démarrage de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT). Deux études ont été lancées, l'une relative à l'agriculture et au foncier, l'autre à la mobilité et aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).**

### Qu'est ce que le SCOT ?

Rappelons que le SCOT a vocation à fixer les grandes orientations d'aménagement et d'organisation pour les décennies à venir, afin de garantir la cohérence des politiques menées sur notre territoire.

En gros trouver l'équilibre entre les espaces agricoles, naturels, forestiers et l'espace urbanisé, le développement de l'habitat, de l'accueil d'activités, de services, la protection des paysages et des ressources...

### Quelles orientations ?

Afin de répondre à ces grands enjeux, les nouveaux aménagements devront être adaptés aux évolutions du territoire.

### Pour prendre l'exemple de l'habitat, il sera question :

- de préserver la qualité architecturale et paysagère des constructions, de privilégier des plantations locales dans les jardins...
- de développer un habitat de qualité adapté aux besoins, moins consommateur d'énergie, voire encourageant l'utilisation des énergies renouvelables
- d'assurer la cohésion sociale, la qualité de vie et l'accessibilité pour tous aux services, en prévoyant par exemple davantage de logements situés à proximité des services et commerces
- d'améliorer la qualité des espaces publics, notamment en termes d'accessibilité

- de faciliter la mobilité douce des habitants (à pied, à vélo...) en prévoyant par exemple des pistes cyclables reliant les quartiers d'habitations aux pôles commerciaux et de services
- de valoriser et préserver les paysages et les écosystèmes.

### Comment ?

Pour aller en ce sens, les communes pourront prendre des mesures dans leur document d'urbanisme communal et leurs opérations d'aménagement, pour qu'une part des constructions à venir soit réalisée sous une forme groupée : maisons accolées, petits collectifs...

### Quels sont les intérêts de rapprocher l'habitat des autres fonctions urbaines ?

- conforter la qualité de vie et le lien social sur notre territoire, en favorisant les solidarités,
- permettre à chacun de faire des économies, en réduisant les déplacements en voiture et en consommant moins d'énergie, ce qui s'avérera bien utile quand les coûts de l'énergie et des carburants atteindront des niveaux insupportables,
- adopter un développement globalement plus durable, moins consommateur d'espaces, ce qui permet de préserver l'agriculture et la forêt.

### Composition du Bureau du Syndicat mixte

Jean-Louis Guilhaumon, président Michel Chantre et Roland Dubertrand, tous deux vice-présidents

### Membres du bureau :

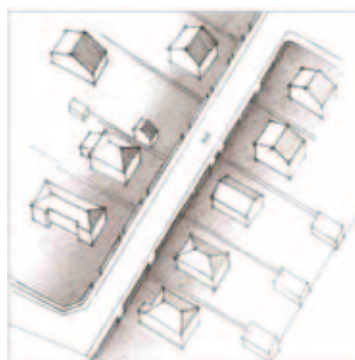
Christian Bourbon, André Danos, Michel Sansot, Jean-François Thomas, Francis Dutour, Jean Nadal, Francis Daguzan, Jean Louis Curret.

### Comment participer au SCOT du Pays du Val d'Adour ?

Des temps de rencontre et de débat seront organisés afin que chacun puisse, s'il le souhaite, participer à ces travaux, donner son avis...

Des informations seront régulièrement diffusées dans le «Pays Info» et sur le site Internet du Pays.

**Pour en savoir plus contacter :**  
**la Semadour : 05 62 96 44 88**  
**semadour@wanadoo.fr**



#### A EVITER

*La rue rectiligne, type lotissement.*

*La forme de la rue bordée a disparu.*

*Une voie rectiligne, un tracé sans relation avec les éléments structurants comme la trame parcellaire existante, le relief, le soutènement réduisent la rue à une voirie monodimensionnelle.*



#### A RECHERCHER

*Agrandir le village en prolongeant la trame de rue existante.*

*Bâtir en continuité de l'existant.*

*S'implanter en bord de rue par les murs de clôtures, les portails, les porches, les constructions annexes qui créent la cour.*

*Cette implantation forme un paysage diversifié, un espace public varié.*



#### NOUVEAUX QUARTIERS

*Assurer la cohérence du cadre bâti en prenant en compte la trame bâtie même dans les nouveaux quartiers. Entre le bâti et la rue se déploie la cour.*

# Évènements



L'ASSOCIATION  
**EPISODE**

«Un lieu pour un lien»

propose gratuitement

- un accompagnement personnalisé
- un point information CAF
- une aide à la rédaction de courriers
- la mise à disposition d'imprimés administratifs et une aide éventuelle pour les compléter
- un lieu d'échanges et de rencontres

organise des ateliers

- informatique : notions de base et perfectionnements
- créations personnelles à partir de matériaux destinés au recyclage (bois, carton, papier etc...)
- cuisine (notion de diététique, réalisations de plats peu coûteux avec des produits frais de saison)
- couture, tricot, crochet, broderie, carterie, encadrements.

Permanence : jeudi 9h30-11h30 Immeuble Dojo - Place des Arènes, Plaisance du Gers  
Tel : 05 62 03 85 47 @ : [association.episode@orange.fr](mailto:association.episode@orange.fr)

## Une agence postale inventive



« Dans le temps, il y avait bien une épicerie à Termes d'Armagnac mais avec l'arrivée des supermarchés, les habitudes ont changé. La seule activité d'une épicerie en campagne n'est pas suffisante pour vivre, du coup, elle a fermé. Cependant le besoin était bien là, surtout pour des produits de première utilité» nous explique Danièle Renaudin, maire Termes d'Armagnac.

**Un service de proximité apprécié par tous**

Quand la poste est passée en agence postale, Madame Renaudin et l'employée de l'agence postale ont tenté l'expérience : proposer un système de dépannage à la population grâce à un partenariat avec le magasin SPAR de Nogaro et la boulangerie Cap à Plaisance du Gers. «Pour s'adapter au nouveau service, les horaires de la poste ont changé. Du lundi au vendredi de

8h30 à 12h00, vous pouvez trouver des produits frais : beurre œufs, fromages, ... des conserves, des biscuits, et du pain frais ... On peut même commander des viennoiseries et des pâtisseries.

Finalement ça marche bien, on répond aux besoins de nos villageois et à celui des communes voisines» ajoute - elle.

Madame la maire prévoit de petits travaux d'aménagements pour faire un coin bibliothèque et continuer à rendre ce service de proximité. «Ce qui est sûr c'est que la poste a augmenté sa fréquentation. Maintenant, des personnes de tous âges (anciens, parents, jeunes gens) viennent quotidiennement. Le travail est encore plus intéressant et je vois plus de monde. L'agence devient un lieu de passage et d'échange entre toutes les générations» explique Laurence, employée de l'agence postale.

Le Dimanche 6 Mai de 10 h à 18 h | l'association Collembole organise au jardin partagé de Marciac.

## un troc de plantes

Rien ne se vend, tout s'échange, y compris les conseils.

- «Autour des arbres fruitiers» greffage, entretien... par Marie Hélène
- «La permaculture» présentation par Jane et Peter de l'association «Les Portes Neuves»
- Intervention de Gérard Fabres sur les insectes
- Exposition mise à disposition par l'Agence Régionale pour l'Environnement Midi-Pyrénées «Les insectes»
- Présentation de La Maison de l'Eau avec projection du film «comme un poisson dans l'eau»
- «Des plantes sauvages au jardin» par Nadège
- Présentation du projet de «Maison de la Semence» et du programme de sauvegarde de semences anciennes de blé par la Maison de la Nature de Puydarrieux

**Quelques conseils et astuces :**

- Mettre les plantes bien enracinées en pots.
- Pensez aux semis spontanés, boutures ou plantes à diviser.
- Les identifier et les étiqueter

**Que proposer :**

- Des plantes faciles ou rustiques aux débutants.
- Les plus fragiles ou plus rares aux passionnés.
- Des plantes médicinales, condimentaires, aquatiques, tinctoriales.
- Les moins courantes ont souvent plus de chance d'être échangés.
- Prévoir une cagette, emporter des chiffons humides ou du journal pour les plantes à racines nues.



## SOUVENIRS ...

### de nos débuts télévisés

**En 2030, dans un café de Paris, plusieurs stars du petit écran se retrouvent... Nous avons Julie, journaliste reconnue ; Chloé, présentatrice du 20 heures ; Valentine, l'intervieweuse vedette de la première chaîne et le duo de célèbres grands reporters : Cédric et Mauro... La conversation tourne autour de leurs retrouvailles et de leurs souvenirs..**

**Julie :** je me souviens, quand nous étions au centre de loisirs de Maubourguet, on avait fait un atelier qui nous avait beaucoup plu... Vous vous souvenez ? On interviewait des gens..

**Chloé :** Ah oui ! On avait interviewé Sylvain Dousseau et le maire de l'époque, Jean Guilhas pour être plus précis...

**Valentine :** exact ! Nous avons même interrogé Sylvain Dousseau au sujet de la mosaïque du Dieu Océan qui est au musée de Maubourguet et le maire pour savoir comment ce musée avait été construit pour être encore plus précis.. !

**Julie :** Oh oui ! C'est même moi qui avait interviewé Sylvain Dousseau, je l'appelais l'Indiana Jones de Maubourguet parce qu'il était archéologue !

**Valentine :** et moi, je vous avais filmé.... Mais c'est quand j'ai interviewé le maire de Maubourguet, qui m'avait appelée Claire Chazal ! que j'ai su que je préférais interviewer les gens plutôt que les filmer..

**Cédric :** il y avait aussi cette immense mosaïque du Dieu Océan... J'avais fait un reportage sur elle... Mon premier reportage...

**Chloé :** Eh oh ! Tu l'avais pas fait tout seul ce reportage ! C'est moi qui m'occupais de la caméra..

**Julie :** M'oublies pas à moi ! Je m'occupais du son, moi !

**Valentine :** ... Et le clap ? Qui sait qui le faisait le clap hein ? !

**Mauro :** C'est toi ! Moi, je me souviens d'avoir fait plein de choses : la prise de son sur l'interview de Sylvain Dousseau... Le reportage sur les pièces du musée... J'avais filmé la présentation...

**Julie et Chloé :** Oui ! C'était moi la présentatrice !!

**Julie à Chloé :** Hein ? C'était moi !

**Chloé :** Quoi ? Non ! C'était moi !

**Valentine :** mais souvenez vous : c'était vous deux !!

**Mauro :** au fait, Alexandre, il le faisait avec nous ce journal... Il est où ? T'as des nouvelles Cédric ?

**Cédric :** oui, aux dernières nouvelles, il était en grand reportage au Brésil... Toujours en balade celui là !

**Valentine :** vous vous souvenez comment il s'appelait ce journal télévisé que nous faisons ?

**Mauro :** Oui.. C'était les Infos des Enfants... Le bon temps...

**Chloé :** Eh ! Ca vous dit de chanter le générique ? Comme à la belle époque ? !

**Tous ensemble :** « Les infos des enfants, c'est maintenant ! Ne manquez pas cette nouvelle éditionooooonnn !! »

**Mauro :** Ah ! Ca fait du bien ! Eh ! A votre avis, le musée, il est toujours en activité ?

**Cédric :** mais bien sûr ! Ca se voit que tu reviens de l'étranger : il est même devenu le musée le plus visité de France !

**Julie :** Super ça ! J'espère alors que notre journal télévisé est toujours visible... Il était sur le site Internet du centre de loisirs de Maubourguet, je crois, non ?

**Chloé :** Exact ! Et j'y suis d'ailleurs allée pas plus tard qu'hier voir et il y est toujours. C'est trop drôle de nous revoir petits comme ça...

**Julie :** Hein ? Génial ! Redonne-moi l'adresse du site s'il te plaît !

**Chloé :** attends je l'ai dans mon sac... Tiens voici : <http://netincelles.pagesperso-orange.fr/>

**Mauro :** Ca me fait penser... Il y avait Laurent aussi, notre animateur... Vous vous en souvenez ?

**Chloé :** Tu penses ! C'était notre rédacteur et il râlait parce qu'on oubliait toujours de dire qu'il était rédacteur EN CHEF...

**Julie :** il faudrait qu'on aille le voir de temps en temps quand même à la maison de retraite.. Il est toujours à Maubourguet d'ailleurs...

**Valentine :** c'était le bon temps quand même..... Et si on refaisait des reportages ensemble, comme autrefois, ça vous dirait ?

**Tous ensemble :** Oh oui !!!

**Conversation rapportée par un serveur anonyme d'un grand café parisien...**

Le centre de loisirs municipal de Maubourguet est créé au début des années 90 dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires souhaité par M. Glavany, maire de Maubourguet à l'époque. Nous proposons aux enfants du Groupe Scolaire Fernand Comesca des activités sportives, culturelles, scientifiques et artistiques après le temps scolaire (15h30 ou 16h00).

Dans le cadre d'une démarche, visant à soutenir la vie associative et l'éducation à la citoyenneté, le Conseil Régional Midi-Pyrénées a soutenu notre projet «les vidéos reporters de Maubourguet».

L'une de nos concrétisations est «les journaux télévisés» réalisés par les enfants qui valorisent les richesses de leur cité

05.62.43.03.11



<http://netincelles.pagesperso-orange.fr/>

## La communauté de communes **de Lembeye**

**Intercommunalité, développement social et économique dans une cohérence territoriale, sont les grands chantiers de la Communauté de communes de Lembeye. Michel Chantre son président en est l'artisan convaincu, il reçoit le Pays info.**



«Le pays du val d'Adour, ce territoire de projet, créé il y a un peu plus d'une dizaine d'années est vraiment très intéressant. Il a porté ses fruits. Il est l'association de communautés de communes situées sur le Gers, les Hautes Pyrénées, les Pyrénées Atlantiques. Celle-ci est issue d'une histoire partagée au travers de la vigne, des coopératives, de l'Adour, d'une zone rurale singulière composée de bourgs centre, d'une économie qui s'était affranchie des limites administratives (de Lembeye on allait au marché de Rabastens, voire jusqu'à Trie sur Baïse). Ce sont tous ces éléments qui nous ont amenés à nous fédérer en un pays, le Pays du Val d'Adour.

Le Scot en est la continuité. Nous avons en effet, acquis cette habitude de travailler ensemble sur des thématiques essentielles telles que l'eau, les rivières, la petite enfance, la santé, la jeunesse...

L'Etat de son côté, conscient d'un déficit, incite à la mise en œuvre de scot en milieu rural. Les schémas de cohérence territoriale ne sont pas nouveaux mais la plupart du temps ils sont pilotés par une zone urbaine.

Là, il s'agit de mener une réflexion sur notre singularité rurale, d'imaginer notre territoire. Une démarche qui me plaît bien. Je ne souhaite pas, en effet, l'application de directives qui ont été établies sur des statistiques qui ne nous concernent pas. Prenez par exemple le constat de réduction des surfaces agricoles au profit du développement de l'urbanisme, sept à huit hectares par jour. Cela est évidemment inquiétant mais ne restitue pas la réalité de notre développement rural. Les lois qui en découlent, sur ce point d'urbanisme, sont les mêmes pour tous. Elles sont appliquées dans le milieu rural, le comble, souvent plus qu'en milieu urbain.

Si nous nous sommes réunis en Pays, c'est que tant du côté gersois, hauts-pyrénéens pyrénéens atlantiques, nous sommes situés aux extrémités de nos propres départements et de ce fait jamais dans les priorités. Il fallait prendre notre destin en main. C'est ce que nous faisons, nous travaillons sur le devenir de notre territoire.

Notre communauté, 31 communes, depuis sa constitution, en 1995, a toujours porté

des projets à finalité intercommunale, cantonale. C'est le sens d'une communauté de communes. Pour exemple dans le cadre du développement économique cela se traduit par la construction d'un abattoir, pour le service à la personne, un projet essentiel pour préserver du lien social et proposer, dans la mesure du possible, des services identiques aux milieux plus agglomérés. C'est une «Maison de la santé», un pôle petite enfance, une maison de retraite.

### **La maison de santé**

Elle est le fruit d'une réflexion à l'échelle du pays. Nous étions déjà là précurseur en ce qui concerne la construction d'une cohérence territoriale. En exercice depuis deux ans elle a développé l'accès à des soins médicaux et paramédicaux qui n'existaient pas sur le canton avec la venue d'un audioprothésiste, d'un orthophoniste, d'une psychologue. Cette maison est un des éléments de réponse à la désertification médicale.

### **Le pôle petite enfance**

En l'absence de crèche, s'est développée la présence d'assistantes maternelles. Dans le cadre du Pays du Val d'Adour nous avons créé un relais d'assistantes maternelles, un RAM, lieu d'accueil enfants - parents. Ce projet sera conforté par la construction d'un bâtiment qui accueillera le pôle petite enfance. Les travaux débuteront en 2012. Un projet qui tient compte de l'équilibre des composantes d'accueil de la petite enfance, la place des assistantes maternelles notamment.

### **Une maison de retraite**

Le Conseil général fait de ce projet une des principales priorités du département des Pyrénées Atlantiques. Malheureusement nous sommes pour l'instant dans l'attente des crédits de l'Etat. Ce seront quatre vingts places en accueil qui s'ajouteront aux 22 places existantes de la MARPA «l'Ostau». Ce projet est aussi à vocation économique puisqu'il amènera de l'emploi.

### **La construction d'un abattoir de volailles avec atelier découpe, transformation et conserverie.**

L'outil actuel de par sa situation en centre



ville pose le problème de l'évacuation des eaux usées, de l'adaptation aux normes vétérinaires. Par ailleurs les utilisateurs, des agriculteurs, ont attiré notre attention car il ne répondait plus aux attentes. Nous avons décidé de les accompagner. Quinze agriculteurs se sont constitués en société. Ils loueront et géreront un abattoir que nous allons construire. Il intègrera une zone d'activités que nous sommes entrain d'imaginer, située sur la D943 sur la commune de Samson-Lion.

En continuité de cette zone, la Communauté est propriétaire d'une dizaine d'hectares. Nous réservons ces terres à un jeune agriculteur, en l'occurrence un jeune éleveur d'ovins, dont l'activité est compatible avec la reconquête de la qualité de l'eau, la gestion de nos rivières et la protection de l'habitat des inondations, nous sommes dans une zone vulnérable. Elle répond également aux critères de nouvelles pratiques culturelles du Plan d'Action Territoriale de la chambre d'agriculture des Pyrénées atlantiques. Cette activité, aspect très important fournira par ailleurs le volume nécessaire au fonctionnement de l'abattoir. Parallèlement nous entamons une réflexion avec la cave de Crouseilles sur la valorisation des productions agricoles : volailles, ovins, bovins et autres, et les vins du Madiranais.»

## Projet PIR-EDES

### Riscle, une rencontre de jeunes

Les jeunes des 6 territoires partenaires du projet PIR-EDES se sont retrouvés pour la troisième fois à Riscle durant le dernier week-end de janvier. Au programme : visite de l'écocentre Pierre et Terre, atelier sportif (Ultimate), échanges sur l'avenir des jeunes en milieu rural et les suites du projet PIR-EDES.

L'Association Médianes (Tarbes) a été associée au projet avec sa «Boîte à images – Boîte à paroles», un outil innovant pour donner la parole aux jeunes. Les élus des 6 territoires pourront en écouter la synthèse lors du Comité de Pilotage Final du projet qui se déroulera en avril dans la Comarca des Monegros. Les jeunes ont tous bien apprécié ce séjour, et ont su relever la qualité de l'hébergement, au Lycée agricole de Riscle, dont quelques chambres avaient été réquisitionnées pour l'occasion.



**Programme de Coopération Transfrontalière**  
France - Espagne - Andorre

#### Territoires partenaires

Pays du Val d'Adour - Pays des Nestes - Pays des Coteaux - les Comarcas du Somontano, du Sobrarbe, et des Monegros.

#### Objectif principal

Améliorer la qualité de vie des populations à travers des stratégies communes de structuration territoriale et de développement durable.

#### Objectifs opérationnels

- Contribuer à la cohésion des espaces transfrontaliers
- Encourager les activités et les échanges
- Améliorer la qualité des produits
- Développer le tourisme transfrontalier
- Faciliter l'insertion et l'accès au marché du travail
- Encourager l'apprentissage des langues

## Alimentation, Proximité, Territoire

### Forum Pays le 8 décembre dernier à Marciac

Quelle politique alimentaire locale ? Quelle place pour l'agriculture ? Quelles organisations à inventer ? Une centaine de personnes sont venues de l'Espace Transfrontalier des Pyrénées Centrales de Midi-Pyrénées et d'Aquitaine pour s'enrichir des interventions d'homologues venus de Rhône - Alpes et des Alpes - Maritimes.

Au programme : des exposés riches et diversifiés le matin, des échanges l'après-midi, et pour clôturer une intervention majestueuse de François Plassard.

Un clin d'œil aux partenaires de cette action d'envergure : l'association "Un plus bio" pour la recherche des intervenants de grande qualité. "PopKom" pour les outils de communication. L'as-

sociation "Quelquepart Faut Voir" pour la préparation de l'apéritif, on ne peut plus original et très apprécié des invités. Le réseau de producteurs "Los d'Ací" pour le buffet «terroir». La mairie de Marciac, la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers, l'Astrada pour l'organisation logistique.

Rappelons que cette action a été financée par le FEDER dans le cadre du POCTEFA ainsi que la Région Midi-Pyrénées.

Le bilan sera prochainement téléchargeable sur le site.

[www.val-adour.com](http://www.val-adour.com)



## Réduction des traitements chimiques : l'engagement des communes

Dans un souci de préservation de la ressource en eau et plus particulièrement des sites de captage d'eau potable, l'Agence de l'Eau Adour Garonne a lancé en 2008 le Plan d'Action Territorial (PAT) Adour qui vise à mobiliser tous les habitants de ce territoire, qu'ils soient du monde agricole ou non pour réduire l'utilisation des produits phytosanitaires.

Soutenues par l'Agence de l'Eau, le programme LEADER Pays du Val d'Adour et le Conseil Général des Hautes Pyrénées, ce sont aujourd'hui plus de 20 collectivités qui se sont engagées dans la

mise en place de pratiques alternatives en matière de gestion des espaces publics. Plus de 27 hectares, autrefois traités chimiquement, sont désormais désherbés de manière alternative (gyrobroyeur, débroussailluse, désherbeur thermique, arrachage manuel...).

Depuis 2012, sept autres communes des Hautes-Pyrénées ont souhaité être accompagnées dans cette démarche exemplaire, à savoir celles de Monfaucon, de Barbachen, de Tostat, d'Ugnouas, de Bazillac et de Siarrouy et d'Andrest. Il ne s'agit pas de s'arrêter là puisque d'autres communes du Pays souhaitent à leur tour s'inscrire dans cette démarche.



les 16 et 17 juin Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins «Cuisine, terroir et savoir faire»  
 Cette année, le collectif d'associations RIVAGES et les associations partenaires organisent : "le printemps du patrimoine au Val d'Adour". Du 1<sup>er</sup> au 30 juin, vous serez encore plus nombreux à découvrir ou redécouvrir le patrimoine local.

Programme complet : Collectif d'associations RIVAGES : 05 62 31 88 59  
[www.collectif-rivages.fr](http://www.collectif-rivages.fr) - [collectif.rivages@gmail.com](mailto:collectif.rivages@gmail.com)  
 + offices du tourisme et commerces du Pays

Pour participer au journal rejoignez  
 le Conseil de développement du Pays du Val d'Adour  
 tel : 05 62 96 44 88  
<http://www.val-adour.com>

journal rédigé, mis en page,  
 distribué par  
**Popkom**  
[assopopkom@gmail.com](mailto:assopopkom@gmail.com)

